

FEUILLE DE ROUTE: PASSERELLE POUR INFIRMIÈRE AUXILIAIRE AINSI QUE LA 3^e ET 4^e ANNÉES DU BACCALAURÉAT EN SCIENCE INFIRMIÈRE (POUR ÉTUDIANTE OU ÉTUDIANT RÉGULIER)

Tableau 1 : Tableau des cours par année

Passerelle : Session hiver et session printemps (20 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SINF 2653 Intro : Science infirmière	3	
SINF 2752 Soins : Science infirmière	2	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires		
BIOL 2133 Physiologie humaine I	3	
BIOL 2233 Physiologie humaine II	3	
PSYC 1000 Introduction à la psychologie	3	
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale (Voir note 1)		
FRAN 1500 Communication orale	3	OFG 8
FRAN 1600 Communication écrite	3	OFG 8

Troisième année (32 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SINF 3613 Santé et acuité I	3	
SINF 3623 Santé et acuité II	3	
SINF 3633 Santé et acuité III	3	
SINF 3643 Santé et acuité IV	3	
SINF 3712 Soins et acuité I	2	
SINF 3722 Soins et acuité II	2	
SINF 3703 Soins et acuité III	3	
SINF 3742 Soins et acuité IV	2	
B. Disciplines connexes – Cours obligatoires		
SANT 3003 Santé de la population	3	OFG 4
SANT 3023 Méthodes de recherche en santé	3	OFG 7
STAT 2653 Statistique descriptive	3	OFG 5
II. Formation générale : Cours obligatoires de formation générale (Voir note 1)		
ANGL 1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'anglais a été dépassé au test de classement)	3	OFG 9

Quatrième année (24 crédits)	Cr.	Note
I. Formation fondamentale		
A. Discipline principale – Cours obligatoires		
SINF 4613 Santé et complexité I	3	
SINF 4623 Santé et complexité II	3	
SINF 4633 Santé et complexité III	3	
SINF 4712 Soins et complexité I	2	
SINF 4722 Soins et complexité II	2	
SINF 4735 Préceptorat	5	
II. Formation générale et cours au choix (Voir note 1)		
Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 2 pour répondre à l'objectif <i>Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation</i> .	3	OFG 2
Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 6 pour répondre à l'objectif <i>Sensibilité aux arts et lettres</i> .	3	OFG 6

Tableau 2 : Cours exigés pour atteindre les objectifs de formation générale dans le programme de Baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier)

	Objectif de formation générale	Cours permettant l'atteinte de l'OFG	C r.	Note
OFG 1	Initiation au travail intellectuel universitaire	SANT 1003 <i>Initiation aux études : santé (reconnaissance des acquis/compétences développées lors du programme d'infirmière auxiliaire au collège plus le minimum de six mois d'expérience/900 heures de pratique professionnelle)</i>	3	
OFG 2	Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 2	3	
OFG 3	Initiation à la responsabilité sociale et citoyenne	SOCI 1001 <i>Introduction à la sociologie (reconnaissance des acquis/compétences développées lors du programme d'infirmière auxiliaire au collège plus le minimum de six mois d'expérience/900 heures de pratique professionnelle)</i>	3	
OFG 4	Initiation à la multidisciplinarité et/ou l'interdisciplinarité	SANT 3003 <i>Santé de la population</i>	3	
OFG 5	Connaissances dans les domaines des mathématiques et/ou des sciences	STAT 2653 <i>Statistique descriptive</i>	3	
OFG 6	Sensibilité aux arts et lettres	Choisir un cours de trois crédits dans la banque de cours de formation générale sous la rubrique OFG 6	3	
OFG 7	Capacité de penser logiquement et de manière critique	SANT 3023 <i>Méthodes de recherche en santé</i>	3	
OFG 8	Capacité de s'exprimer en français	FRAN 1500 <i>Communication orale</i> FRAN 1600 <i>Communication écrite</i>	3 3	
OFG 9	Capacité de s'exprimer en anglais	ANGL 1022 (ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'anglais a été dépassé au test de classement)	3	

Notes :

¹ Dans le cadre de la passerelle et des 3^e et 4^e années du baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier), vous devez compléter 64 crédits de formation fondamentale et 18 crédits de formation générale. Les exigences de formation générale doivent répondre à neuf (9) objectifs de formation générale (OFG), lesquels sont décrits dans le tableau 2 ci-dessus. Chaque programme répond de façon unique aux neuf objectifs. Tantôt, ils se réalisent par des cours de la formation fondamentale, tantôt par des cours de la formation générale.

L'expérience collégiale et l'expérience professionnelle, jumelées avec les cours de la passerelle, ainsi que les cours de la 3^e et la 4^e années de baccalauréat en science infirmière (pour étudiante ou étudiant régulier) permettent de répondre à 4 OFG :

- OFG 3** au moyen du cours SOCI 1001 *Introduction à la sociologie*.
- OFG 4** au moyen du cours SANT 3003 *Santé de la population*.
- OFG 5** au moyen du cours STAT 2653 *Statistique descriptive*.
- OFG 7** au moyen du cours SANT 3023 *Méthodes de recherche en santé*.

L'expérience collégiale et l'expérience professionnelle, jumeler les cours obligatoires de la formation générale permettent de répondre à 3 OFG :

- OFG 1** au moyen du cours SANT 1003 *Initiation aux études : santé*.
- OFG 8** au moyen de deux cours de français : FRAN 1500 *Communication orale* et FRAN 1600 *Communication écrite*.
- OFG 9** au moyen d'un cours d'anglais : ANGL 1022
(ou 3 crédits de cours au choix si ce niveau d'anglais a été dépassé au test de classement).

Pour compléter la formation générale, vous devez choisir deux cours de trois crédits dans la Banque de cours de formation générale : un sous la rubrique OFG 2 *Ouverture à l'Autre et/ou internationalisation* et l'autre sous la rubrique OFG 6 *Sensibilité aux arts et lettres*.